

LES NOMS SUIVIS D'UN * DISPOSE D'UNE FICHE NOMINATIVE CONSULTABLE DANS LA RUBRIQUE "SOURCES DOCUMENTAIRES"

***YARD André**, domicilié à vallet département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.*

***YEL Jacques**, ex procureur au parlement de Paris, âgé de 47 ans, né à Darnouville, département du Cher, domicilié à Chaudry, même département, condamné à mort le 25 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Parsi, comme complice d'une conspiration dans le département du Cher.*

***YMOUF Clément**, ouvrier en soie, âgé de 48 ans, natif de Lorges près de Gedors, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 2 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon.*

***YOLET fils** journalier, domicilié à Arclingan, département du Pas-de-Calais, condamné à mort comme émigré, le 30 vendémiaire an 3, par la commission militaire séante à Bois-Le-Duc.*

***YSABEAU-DISSOUVAL Etienne Timoléon**, ex-noble, ex greffier en chef au parlement de Paris, né et domicilié à Paris, département de la Seine condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu.*

***YUNG G.**, cordonnier, âgé de 33 ans, né à Strasbourg, département du Bas-Rhin, condamné à mort le 29 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme chef de la fraction Shoëder.*

***YVAN Henry**, propriétaire, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme fédéraliste, le 15 germinal an 2, par le tribunal criminel du dit départ.*

***YVON L.**, courrier de la malle, âgé de 48 ans, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 29 prairial an 2 par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme ayant déclamé contre les députés à la convention et comme partisan de Dunourier et de Lafayette.*

***YWINS**, domicilié à Douay, département du Nord, condamné à mort, le 29 germinal an 2, par la commission militaire, de l'armée du Nord séante à Cassel, comme introducteur de faux assignats.*

[accueil](#)